

Notice d'installation et d'utilisation
Détecteur de présence Enocean montage plafond



Réf. 10020051

1. Généralités

1.1 Utilisation

Le détecteur O₂LINE 10020051 détecte la présence (le mouvement) de personnes. Il fait partie intégrante du système radio de TRIO₂SYS.

Son installation est sans aucun câblage car le détecteur de présence comprend des cellules solaires permettant de lui fournir l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

Remarque:

- Il ne nécessite aucune pile ni aucun entretien!
- Lire attentivement la notice d'utilisation avant la mise en service.

1.2 Clauses de garantie

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits TRIO₂SYS sont fabriqués et leur qualité est contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut apparaissait, TRIO₂SYS s'engage à remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final résultant du contrat de vente vis-à-vis de son revendeur :

En cas de l'exercice d'un droit légitime et régulier, TRIO₂SYS, à son seul gré, éliminera le défaut de l'appareil ou livrera un appareil sans défaut. Toute revendication allant au-delà et toute demande de réparation de dommages consécutifs est exclue.

Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de sa livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou si son utilisation pratique est considérablement limitée. La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois (date de facture). Le droit français est applicable pour le règlement des droits à la garantie.

1.3 Recyclage de l'appareil

Pour le recyclage de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé.

2. Sécurité

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- Les règles de l'art au moment de l'installation.
- La notice d'utilisation de l'appareil.
- Une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées dans le contexte d'une installation spécifique.

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite ! Ne pas l'utiliser en liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.

3. Caractéristiques techniques

Caractéristiques générales	
Fréquence d'émission	868,3 MHz
Alimentation électrique	Cellule solaire (50-200 lux), en option pile type CR2032 (<50 lux) ou alimentation externe 3-5V (continu)
Temps de charge minimum	20 minutes (>500 lux) ou 5min dans un endroit bien éclairé avec assistance
Temps de charge complète	9h à 200 lux
Durée de fonctionnement en obscurité totale	48h (après charge complète)
Portée de détection	12m de diamètre
Autonomie de l'assistance	(en fonctionnement libre)
• Luminosité standard	15 ans (200lux pendant 2h/jour, 5j/semaine)
• Faible luminosité	10 ans (50lux pendant 5h/jour, 7j/semaine)
• Obscurité totale	5 ans
EnOcean Profil Equipment	A5-07-01
Hauteur de montage	2 à 3m (recommandé)
Environnement de service	-10° à 40°C, 20 à 95% d'humidité

Marquage	CE et R&TEE directive 1999/5/CE
Dimensions et poids	160x60x37mm / 125g
Portée dans les bâtiments	
Maçonnerie	20m, à travers 3 parois maximum
Béton armé	10m, à travers 1 paroi/plafond max.
Placoplâtre / Bois	30m, à travers 5 parois maximum

Remarque: La portée entre le détecteur et le récepteur diminue à mesure que la distance augmente. En cas de liaison à vue, la portée est d'env. 30 m dans des corridors et de 100 m dans des halls. La portée peut être augmentée avec un répéteur O₂LINE.

4. Montage et mise en service



Prenez le temps de bien vérifier chacun des points ci-dessous afin d'avoir un fonctionnement optimal du détecteur avec tous les autres composants de l'installation.

4.1 Consignes de montages

Retirez le capteur de son emballage et placer le 20 minutes à la lumière du jour pour fournir la charge de démarrage requise; éventuellement installer une pile de type CR2032 pendant 5 minutes dans un endroit bien éclairé.

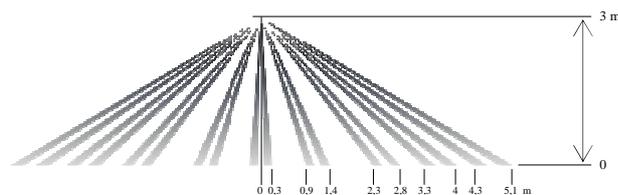
- S'assurer que l'endroit offre une lumière cohérente et adéquate
- Positionner le capteur entre 2 et 3 mètres de hauteur du sol
- Éviter d'installer le détecteur près d'un ventilateur de plafond ou de luminaires suspendus
- Tenir compte de l'usage de la zone à surveiller (passage, travaille, repos,...)
- Prévoir un dégagement minimum d'un mètre de toute source de chaleurs (ampoules, air forcé, systèmes de ventilation,...)
- Identifier les matériaux de construction (métal, cloison) dans la zone de détection qui peuvent interférer avec les signaux RF.

Un capteur d'occupation unique offre une couverture suffisante pour la plupart des zones. Cependant dans certaine situation, plusieurs capteurs peuvent être nécessaires pour assurer une couverture complète.

4.2 Montage

Le détecteur de présence peut être monté sur la plupart des plafonds avec de simple vis (non fournies).

cône de détection :



1. Décider où installer le détecteur de présence.
2. Placer le détecteur à l'aide de double face (non fourni) et utiliser les modes de test (voir § 5.2), afin de voir si l'emplacement sélectionné est adéquat
3. Retirer le capteur du support (1)
4. Se servir du support comme gabarit et marquer les trous à percer
5. Percer des trous pour des chevilles de 5mm
6. Fixer le support à l'aide de vis (non fournies)
7. Faire glisser le détecteur sur le support jusqu'à l'enclenchement

NOTE : Il est souvent plus facile d'associer le détecteur à son récepteur avant qu'il ne soit monté sur le plafond.

4.3 Association

Pour associer ou dissocier le détecteur :

1. Mettre le récepteur souhaité en mode apprentissage (Se reporter au guide d'installation de ce dispositif).
2. Appuyer une fois sur le bouton LRN du détecteur.

5. Fonctions et options

Le détecteur 10020051 permet de transmettre l'information de présence suivant la trame décrite dans le document EnOcean Equipment Profiles EEP2.5 §A5-07-01 (consultable sur www.enocean.com).

5.1 Détection de mouvement

Ce détecteur est équipé d'un capteur PIR actif en permanence. Si un mouvement est détecté, un télégramme radio indiquant l'état occupé est transmis immédiatement; une temporisation de 2 minutes est alors enclenchée (aucun télégramme ne sera envoyé avant l'expiration de cette temporisation). Au terme le détecteur peut réagir de 2 manières :

- Une occupation a été détectée, l'appareil transmet donc un télégramme. Une nouvelle temporisation est relancée.
- Aucune occupation n'est détectée, l'appareil transmet deux messages pour signaler qu'il est en état inoccupé : le premier à 10 minutes et le second à 30 minutes après la dernière transmission de mouvement. Si l'appareil détecte un mouvement pendant cet état, un message de mouvement est transmis **immédiatement**.

5.2 Modes de test

Avant de commencer un test, assurez-vous que le détecteur soit suffisamment chargé. (voir § 4.1 Consignes de montages).

NOTE:

- si le produit n'est pas suffisamment chargé, il ne pourra pas entrer dans le mode de test choisi : un clignotement rouge se produira lors de l'usage du bouton SET (clignotement vert si la charge est suffisante).
- après sélection le test restera actif pendant 3 minutes.
- pour sortir du test sélectionné et reprendre le fonctionnement normal, appuyez sur le bouton LRN pendant 5 secondes.

5.2.1 Test de zone de détection

Utiliser ce test pour déterminer la zone de couverture du détecteur.

- Appuyer et maintenir enfoncé le bouton SET pendant 5 secondes : une LED rouge clignote pour confirmer la prise en compte de ce test.
- Se déplacer dans et hors de la portée du capteur pour déterminer la zone de couverture : le détecteur clignote lorsqu'il détecte un mouvement.
- Faire de petits gestes de la main en limite de zone pour voir si le mouvement déclenche une réponse.

NOTE : S'assurer que le capteur ne se déclenche pas à cause d'activités en dehors de la zone désirée ou à cause de sources de chaleur. Si des déclenchements intempestifs sont constatés, régler le commutateur de sensibilité de REG vers LOW (au dos du produit au niveau des options d'assistance).



5.2.2 Test de luminosité

Utiliser ce test pour mesurer le niveau d'éclairage reçu par le détecteur.

- Appuyer et maintenir enfoncé le bouton SET pendant 10 secondes : les LED rouge et verte clignotent pour confirmer la prise en compte de ce test.
- Regardez les séquences de clignotement des LED pour déterminer le niveau d'éclairage du détecteur :
 - MAXI 5 clignotements indiquant un très bon éclairage (200 lux ou plus).
 - MINI 1 clignotement indiquant un éclairage minimum (<25 lux).
- Voir à déplacer/orienter le produit afin d'améliorer son éclairage.

NOTE : S'il n'y a aucun clignotement, déplacer le produit ou installer une assistance pour fournir une alimentation complémentaire.

5.3 Options facultatives

Deux paramètres peuvent être configurés si besoin. Ils sont **désactivés par défaut**.

Noter que ces paramètres consomment de l'énergie supplémentaire et ne sont pas souhaitables pour des installations de faible luminosité.

5.3.1 Signal lumineux

Une LED rouge située sous le capteur infrarouge clignote à chaque transmission d'un télégramme d'occupation.

- Pour activer / désactiver le signal lumineux, appuyer et maintenir enfoncé le bouton LRN pendant 3 secondes : la LED verte du bouton LRN clignote une fois pour indiquer la bonne prise en compte de la commande.
- Le nouvel état est signalé par les clignotements suivants : Activé par 3 clignotements de la LED verte, Désactivé par 3 clignotements de la LED rouge.

5.3.2 Trame de vie

Un télégramme d'inoccupation est envoyé à intervalle de 1h.

- Pour activer / désactiver la trame de vie, appuyer et maintenir enfoncé le bouton LRN pendant 5 secondes : les LED verte et rouge clignotent une fois pour indiquer la bonne prise en compte de la commande.
- Le nouvel état est signalé par les clignotements suivants : Activé par 3 clignotements de la LED verte, Désactivé par 3 clignotements de la LED rouge.

5.4 Assistance (en option)

Dans les zones à faible éclairage ou lors de l'usage prolongé dans l'obscurité, l'utilisation d'une pile de type CR2032 ou d'une alimentation extérieure de 3 à 5V (continu) peut être nécessaire en complément de l'énergie fourni par les capteurs solaires.

- Retirer le détecteur du support de fixation et choisir le type d'assistance.
 - Insérer une pile dans le support clip, la face visible étant le pôle positif (+)
 - Raccorder l'alimentation extérieure de 3 à 5V (continu), en veillant à respecter les pôles + et - dans les bornes à vis.
- Remettre le capteur sur le support (voir § 4.2 Montage)

6. Recherche de pannes / dépannage

6.1 Installation nouvelle ou existante

- Vérifier le coupe-circuit, l'alimentation électrique ainsi que la charge connectée au récepteur associé à cet émetteur (électriciens professionnels).
- Si le récepteur fonctionne à une distance plus courte par rapport à l'émetteur, il est perturbé ou utilisé au delà de la portée d'émission.
- Rechercher dans l'environnement du système les modifications à l'origine des perturbations (par ex. déplacement d'armoires métalliques, meubles ou cloisons).
- Utiliser l'émetteur ou le récepteur dans un endroit plus propice.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

6.2 Absence d'envoi de signal

- Appuyer sur le bouton SET afin de transmettre un télégramme.
- Vérifier que le voyant clignote lorsqu'un mouvement est détecté lors d'un test de zone de détection (voir § 5.2).
- Vérifier que le détecteur soit correctement chargée.

6.3 Activation automatique du récepteur

- La cause peut en être l'activation d'un capteur ou émetteur étranger au système qui a été programmé par hasard sur le récepteur.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.
- Vérifier qu'il y ait 1,2m de dégagement par rapport aux sources de chaleur susceptibles de perturber la détection
- Réduire le réglage de sensibilité en déplaçant le commutateur de sensibilité du capteur infrarouge de REG à LOW (voir § 5.2.1).

6.4 Absence de réponse du récepteur et limitation de la portée des signaux radio

- Vérifier l'envoi d'un télégramme en appuyant sur le bouton SET
- Vérifier les problèmes d'environnement (interférences, proximité métallique, cloison, ...). Respecter une distance d'au moins 10cm à proximité d'objets ou de matériaux à contenu métallique.
- Vérifier l'association détecteur / récepteur
- Vérifier le raccordement du récepteur
- Vérifier l'humidité dans les matériaux environnant.
- Vérifier la présence d'appareils émettant des signaux à haute fréquence tels que des installations audio et vidéo, des ordinateurs, des ballasts électroniques pour tubes fluorescents. Respecter une distance d'au moins 0,5 m.

6.5 Explications des télégrammes et trame de vie

- octet DB3: tension de la super capacité interne, 0-255 (% de 0-5V)
- octet DB2: courant fourni par les panneaux solaires, de 0 à 127 µA
- octet DB1: 0xFF (occupé) ou 0x00 (inoccupé)
- octet DB0: 0x0B (capteur de plafond)

6.6 Contacts

E-mail:..... contact@trio2sys.fr

7. Déclaration de conformité

Ces produits peuvent être commercialisés et exploités dans les pays de l'Union européenne, en Suisse, en Islande et en Norvège. Par la présente, **TRIO₂SYs** déclare que le détecteur de présence **10020051** est conforme aux exigences de base et aux autres prescriptions applicables de la directive 1999/5/CE dite R&TTE.